

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2024-191
Occupation du domaine public
Rue Carnot

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande de la SAS Artisans du Patrimoine, domiciliée 6 rue des Ecugnères – 21390 PRECY-SOUS-THIL, d'occuper le domaine public afin de réaliser des travaux de réfection de toiture ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La SAS Artisans du Patrimoine est autorisée à installer un échafaudage au droit du 11 rue Carnot, du 14 octobre au 20 décembre 2024 (voir plan en annexe).

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par la SAS Artisans du Patrimoine qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

ARTICLE 3 : La SAS Artisans du Patrimoine, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.